

Association des Professeurs de *Lettres*

Vœu de l'assemblée générale sur la [circulaire de rentrée 2026](#)

L'Association des Professeurs de Lettres a souhaité attendre que la période des examens ait commencé pour apprécier sur pièces les déclarations très médiatisées du ministre concernant la prise en compte de l'orthographe et de la syntaxe dans l'évaluation des copies. Elle constate que ces déclarations n'étaient bien qu'un rappel de la [note de service du 25 août 2025](#), laquelle précise très audacieusement que « toute copie dont la lecture serait jugée incompréhensible doit se voir attribuer une note inférieure à la moyenne »... Il semble en outre qu'il ait été souligné, lors des réunions d'harmonisation pour l'épreuve anticipée de français, que la compétence à apprécier prioritairement était « l'effort de lecture », plutôt que la qualité de sa restitution.

Au reste, on voit mal comment les exigences rédactionnelles pourraient être subitement relevées au moment des examens sans qu'ait été préalablement restauré, à l'école primaire et au collège, un enseignement systématique de la langue, c'est-à-dire de la grammaire, y compris la conjugaison, de l'orthographe et du vocabulaire.

À cet égard, les formules de la [circulaire de rentrée](#) sur « l'acquisition du langage » comme « premier objectif » restent largement incantatoires, puisque le ministre, demande de « travailler la lecture, l'écriture et la diversification du champ lexical », ce qui est assurément essentiel, mais n'évoque pas l'étude de la langue en tant que telle et ne mentionne même pas la grammaire dans son texte, non plus que la conjugaison ni l'orthographe. Certes, les nouveaux programmes de français pour les cycles 2 à 4 soulignent son importance, mais ils n'imposent pas un horaire spécifique hebdomadaire suffisant, alors que les INSPés continuent de former les jeunes professeurs au modèle délétère de la séquence didactique et du décloisonnement.

En vérité, l'insistance répétée du ministre sur la question des examens semble découler d'une priorité accordée à la pratique sur l'enseignement, à l'activité sur le cours ; la [note de service du 26 mars 2026](#) demande ainsi de « préparer les élèves tout au long de l'année » aux épreuves terminales des examens nationaux. L'APLettres y voit, non seulement une erreur pédagogique, mais l'expression d'une conception utilitariste du savoir, d'ailleurs inhérente à l'approche par compétences, dont on voit les effets dévastateurs au lycée depuis la réforme Blanquer. Aussi demande-t-elle avec force que l'instruction méthodique de l'élève par la transmission des connaissances soit affirmée comme la priorité du système éducatif et que les examens soient rendus à leur fonction de vérification et de sanction de cette instruction, plutôt que d'en devenir la raison d'être.

Paris, le samedi 27 juin 2026